

MARQUET JEREMIE  
Directeur de l'école Boufflers  
11, rue Saint sauveur  
59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :  
Me l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre  
Me l'Adjointe déléguée aux Politiques Educatives  
Me l'Adjointe déléguée aux écoles  
M le Président du conseil de quartier de Lille Centre  
Mme la conseillère de quartier de Lille Centre  
M le directeur des Actions Educatives de la ville de Lille  
M le référent de site / M le directeur de la restauration  
Me la DDEN  
Mes et Ms les représentants des parents d'élèves  
Mes et Ms les enseignants de l'école  
M le représentant du RASED

**ECOLE BOUFLERS**  
**COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°3**  
**MARDI 30 JUIN 2015**  
**ANNEE 2014/2015                      début : 17h30**

**Personnes présentes:**

**parents d'élèves présents** : Mme Robin, Mme Daulhac, Mme Duriez, Mme Zon

**équipe enseignante Boufflers** : Mme Kozinski, M Chalaud, M Boulard, Mme Le Coutour, M Quilleriet, Mme Lecauchois, Mme Steunou, M Théry, Me Pageaud, Me Koprowski, Me Denoeud, M Marquet (directeur)

**représentants mairie** : M Nolevaux, M Renault

**Conseillère de quartier** : Mme Delbey

**DDEN** : Mme Sandt

**personnes absentes/excusées** : Me Brun (élue), M Hanoh (élu), Me Luciani (IEN Lille 1 centre), M Boizard

**prise de notes** : Madame Le Coutour

**BILAN DU PROJET D'ECOLE**

Un certain nombre d'actions ont été menées tout au long de l'année, en lien avec les différents axes du projet d'école. M Marquet en présente quelques unes.

■ **Axe 1 : Développer de nouvelles pratiques pédagogiques / entrer dans l'ère du numérique**

- Mise en place de la semaine des mathématiques : vivre des activités mathématiques lors de différents ateliers, avec la participation des familles
- Cahier d'expériences mis en place dans un grand nombre de classes
- Evaluation des compétences du B2I à la fin du CM2 (avec des compétences plus élaborées que lorsque nous n'avions que du cycle 2)
- Utilisation du logiciel « Audacity » en APC pour que les élèves s'enregistrent, élaboration de la « Web radio »
- Site internet de l'école

■ **Axe 2 : « Maîtrise de la langue » (conjugaison, grammaire, orthographe, vocabulaire...)**

- Mise en place du cahier d'écrivain dans un grand nombre de classes
- Correspondance scolaire
- Création d'albums (APC, liaisons GS/CP...)
- Salon de lecture, lire avec les autres, lire pour les autres, « lire et faire lire », participation de familles

■ **Axe 3 : Ouverture culturelle et vivre ensemble**

- Diversité des publics accueillis à l'école (difficulté scolaire, handicap, non-francophones...)
- Accueil des familles : souci de disponibilité des enseignants, présence des enseignants à la porte le matin...
- Temps partagés : semaine des mathématiques, salon de lecture, portes ouvertes du 13 juin 2015...

Présentation de la chorale mise en place dans le cadre du plan musique : merci à la ville de Lille pour les moyens mis à disposition.

REMARQUE : Le choix cette année de ne pas proposer de kermesse s'est révélé au final plutôt positif : plus d'écoute de la chorale et du travail des enfants, plus de parents dans les expositions des classes...

### ■ Axe 3 : Langue vivante

L'école Boufflers est dans la construction d'une nouvelle identité avec un engagement dans un projet « langues ». Cette année, chaque classe a bénéficié de l'enseignement d'une discipline en anglais (E.P.S., sciences, théâtre...)

Nous avons pu bénéficier de l'aide précieuse d'Anna, assistante anglaise du 1er octobre 2014 à la fin avril 2015. Anna a été d'une grande aide : non seulement nous avons bénéficié de la richesse de son accent et de ses connaissances, mais nous avons eu la chance de profiter d'une personne d'une grande gentillesse, dévouée et très investie. En 2015-2016, nous accueillerons une nouvelle assistante d'anglais : Jenifer, qui vient des USA.

Différentes actions liées à l'apprentissage de l'anglais ont été menées : chorale, ciné-club, approche culturelle, saynètes et théâtre, films d'animation en anglais.

Nous évoquons le voyage d'une journée en Angleterre pour les CM2.

*Précision : l'année prochaine, les CM1 ne partiront pas en Angleterre avec les CM2 comme il a été fait cette année.*

**Nous remercions la Ville de Lille** pour le bus mis à disposition à l'occasion de cette journée.

Il sera certainement plus judicieux pour les années à venir de tenter d'optimiser le temps sur place (en prenant le train plutôt que le ferry et le bus). Cela nécessitera un financement plus conséquent.

Intervention de Madame la DDEN : il est difficile de proposer un financement chaque année pour une même école. La demande peut être faite, mais ne sera pas forcément acceptée.

Les ventes et actions du « comité des fêtes » ont aussi permis de rendre ce voyage possible.

Madame la représentante de la mairie de quartier nous encourage à déposer une demande de subvention.

L'équipe enseignante est dorénavant engagée dans un processus « ERASMUS + » : les enseignants bénéficieront d'une mobilité sur 3 jours en Angleterre afin de mettre en place un échange et un partenariat avec une équipe enseignante anglaise. Ce sera l'occasion de préparer d'éventuelles correspondances, voyages, vidéoconférences pour leurs classes. Il est important que ce temps de mobilité débouche sur une plus-value auprès de nos élèves.

## BILAN NAP ET REFORMES DES RYTHMES SCOLAIRES

M Renault exprime ses remerciements à l'équipe enseignante pour sa disponibilité, son ouverture et sa volonté de faciliter la mise en place des NAP. Il remercie également les familles.

Il présente ses excuses pour son absence à la fête d'école, en raison d'un arrêt maladie. Il précise qu'un lien sera transféré aux familles pour découvrir le petit film MAO réalisé dans le cadre des NAP.

En 2015-2016, 230 élèves environ seront accueillis en pause méridienne. Une Animatrice Principale supplémentaire est prévue. Le départ de Samuel est annoncé (regretté par l'équipe enseignante). Jérémy arrive sur l'organisation des NAP.

Des actions de vivre ensemble ont été mises en place sur le temps de pause méridienne, similaires au conseil d'enfants mis en place dans le cadre du temps scolaire.

En 2015-2016, pour les NAP, les classes seront prises en charge globalement par les mêmes animateurs. Les activités sont prévues mais pourront être modifiées. Il faut veiller au parcours de l'enfant et éviter les redites.

En ce sens, les enseignants évoquent la possibilité de « mixer » les classes, notamment les cours doubles.

Réponse : Ce n'est pas possible, les NAP sont prévues pour fonctionner par groupes classe.

Mr Marquet salue la démarche de suivre au maximum le projet d'école dans le cadre des NAP, la volonté d'externaliser les modules (ne pas « rester à l'école »), la prise en compte du parcours de l'élève.

Il pose la question de la nécessité d'un temps de récréation et des modalités de mise en oeuvre. Le service périscolaire précise que la plupart des enfants ont besoin d'un temps de pause (sauf ceux partant en sport par exemple) et que le nombre d'enfants ne permet pas une organisation simple des récréations.

En 2015-2016, Elodie Boutelier ne prendra plus en charge les élèves de CLIS, ce qui est regrettable. Les élèves seront inclus dans les autres classes. C'est une bonne chose mais cela ne permet pas de poursuivre le travail par tout petit groupe auprès des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers.

L'intérêt du « diplôme » donné aux enfants dans le cadre des NAP est soulevé. Il introduit plus largement le problème de l'échange et de la communication avec les familles.

Même si des choses ont été menées cette année, la mise en route des NAP n'a pas permis d'optimiser la relation avec les familles. C'est un axe qui est à repenser pour l'année prochaine (participation des parents, restitutions...)

## UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES

### ■ Classes civiques :

L'intérêt des classes civiques n'est pas remis en cause. Mais l'occupation des locaux de l'école Boufflers tous les ans par les classes civiques pose des problèmes importants : gêne, bruit... sur les différents temps de vie de l'école. Les responsables des élèves dans le cadre des classes civiques font le maximum pour limiter les nuisances mais, même avec la meilleure volonté, la gêne est inévitable : entrées et sorties des élèves pendant les temps de classe (hall occupé pendant l'EPS par exemple), bruit lié aux déplacements à tous les moments de la journée... Cela fait maintenant 4 ans que le conseil d'école exprime un avis défavorable à la tenue des classes civiques. A ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse.

#### Mr Nolevaux répond :

Il évoque le fait que les soucis liés à la restauration ont été réglés puisque les enfants mangent maintenant au restaurant scolaire de l'école Lalo. Il explique la nécessité pour les classes civiques d'être basées en centre ville (proximité des sites visités et étudiés) et qu'à sa connaissance, aucune école du centre-ville ne dispose de la place pour accueillir ce dispositif.

La question est posée pour l'école Lalo, qui disposerait de classes disponibles (information à vérifier) et qui a d'autres avantages : cour beaucoup plus grande, zones d'escaliers séparées des classes ...

Peut-être est-il nécessaire d'évaluer et de quantifier la gêne occasionnée, d'évaluer également les possibilités et les contraintes que cela occasionnerait à l'école Lalo. Ceci permettrait d'avoir des données objectives.

L'ensemble du conseil d'école décide de renouveler son avis défavorable.

En référence à l'article L216-1 du code de l'Education et pour la quatrième année consécutive et à l'unanimité, le conseil d'école émet un avis défavorable à l'utilisation des locaux scolaires pendant les heures de classe par le Denier des Ecoles Laïques pour y organiser les classes civiques. Le Conseil d'Ecole exprime donc son désaccord quant à l'organisation de classes civiques à l'école Boufflers.

### ■ utilisation du restaurant scolaire pendant les NAP :

M Marquet rappelle qu'à la suite de notre demande d'utilisation des salles de cantine pour les NAP, nous avons essuyé un refus car un protocole est mis en place pour assurer les bonnes conditions d'hygiène de ces espaces avant le prochain repas.

Pourtant, M Marquet s'étonne de la tenue de diverses formations dans ces mêmes lieux, et ce, le matin, juste avant le service.

- formation BAFA lors de la première semaine des vacances de février 2015
- formation à l'utilisation d'outils de type Karcher lundi 23 mars de 8h15 à 10h (sans être prévenu)
- formation agents mairie, lundi 30 mars dès 8h00 (prévenu)
- formation agents mairie, mardi 14 avril dès 7h30 (non prévenu)

De plus, M Marquet précise que personne n'est présent pour accueillir les stagiaires : M Marquet doit donc gérer les ouvertures de portes répétées et demander des justifications aux individus investissant l'école. Nous rappelons tout de même que nous sommes toujours en plan vigipirate.

Mr Nolevaux répond :

Pour la première remarque, le protocole HACCP de nettoyage des lieux de restauration oblige à une grande vigilance. Ponctuellement, il est possible d'appliquer ce protocole sur un autre temps, mais cela n'est pas possible toutes les semaines comme dans le cadre des NAP. Cela nécessiterait, en plus, de bouleverser complètement l'emploi du temps des agents qui ont d'autres obligations par ailleurs.

Pour le reste, M Nolevaux confirme que M Marquet doit être informé des formations données au sein de l'établissement et que l'accueil doit être assuré par les responsables de la formation.

### ■ Point travaux et propreté :

Au niveau des travaux de restructuration de la cantine, nous n'avons pas d'éléments nouveaux pour le moment. Les travaux ne débuteront apparemment pas en janvier 2016. Il y aura des travaux importants qui nécessiteront de prendre de la place dans la cour.

Nous remercions la ville de Lille pour le dispositif anti-pigeons qui a nettement diminué les salissures devant l'école. Il y a encore des choses à améliorer sur les alentours de l'école mais c'est nettement mieux qu'avant (nettoyage par Lilébo plus régulier)

Globalement, le constat est fait que les locaux sont beaucoup plus propres que l'année dernière. Les WC et les couloirs sont plus propres, il y a du papier et du savon.

Nous remercions la Ville de Lille d'avoir posté un deuxième agent sur l'école.

Malheureusement, il arrive que les agents soient réquisitionnés pour prêter main forte en restauration. De ce fait, il manque souvent un agent d'entretien, voire les deux, à l'école Boufflers (exemple du lundi 20 avril). De plus, M Marquet s'étonne que les agents soient maintenant sous l'autorité du chef de cuisine et fait référence au décret n°89-122 du 24 février 1989 qui stipule : « Il (*le directeur*) organise le travail des personnels communaux en service à l'école qui, pendant leur service dans les locaux scolaires, **sont placés sous son autorité.** »

Réponse de M Nolevaux :

Effectivement, lorsqu'il y a des absences au niveau de la restauration, il est nécessaire de déplacer des agents. C'est la priorité pour que l'organisation ne soit pas bouleversée et que les enfants puissent manger dans le temps imparti.

En ce qui concerne le décret n°89-122, M Nolevaux n'a pas la même interprétation que M Marquet et affirme que seules les ATSEM sont concernées par ce texte.

## ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Le projet proposé en février 2015 par le conseil d'école de l'école Boufflers comprenait plusieurs modifications dont le mercredi matin à la place du samedi matin, les NAP sur une après-midi entière et l'allongement de la matinée d'école.

M Marquet lit le courrier daté du 21 mai 2015 reçu en réponse aux questions posées lors de notre deuxième conseil d'école. La mairie a répondu négativement sur une modification du samedi matin mais n'a pas fait référence à la demande d'allongement de la matinée (et de réduction de l'après-midi). Les seuls ajustements d'horaires qui ont été étudiés et pris en considération correspondent aux contraintes vécues par l'éloignement d'une école élémentaire et de son école maternelle associée.

M Marquet remercie Mme Brun et Mme Lechner de leur réponse.

Le conseil d'école se pose la question de refaire une proposition. Il s'agirait alors de garder le temps de classe du samedi matin mais en maintenant nos autres propositions afin qu'elles soient étudiées.

Réponse de M Nolevaux :

Par rapport aux rythmes scolaires, il y a nécessité d'une uniformisation entre les écoles de la ville. L'après-midi entière consacrée aux NAP, si elle était une volonté de la mairie, n'a pas pu être mise en place en raison des réponses et contraintes institutionnelles du moment (décret Hamon rédigé trop tardivement).

De plus, cela resterait très compliqué de positionner les NAP sur une après-midi complète (emploi du temps et contraintes financières). Pour l'allongement de la matinée, les choses doivent être réfléchies de manière globale puisqu'elles concernent toutes les écoles, mais aussi de ce fait les différents services municipaux. Cela nécessiterait une réorganisation complète. Cela paraît donc compliqué.

*Le Conseil d'Ecole de l'école Boufflers (Lille) fait la proposition suivante d'organisation de la semaine scolaire. Elle prend en compte plusieurs remarques évoquées lors des conseils précédents comme l'allongement de la matinée de classe et le maintien d'une pause méridienne de 2 heures.*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h-8h30	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE	
8h30-12h00	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE 11H45
12h00-14h00	CANTINE	CANTINE		CANTINE	CANTINE	
14h00-16h15	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	Nouvelles Activités Pédagogiques 14h00-16h15	
16h15-18h30	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE	

## QUESTIONS DIVERSES

**M Marquet annonce les départs de Mme Kozinski, Mme Pageaud et M Théry. Nous leur souhaitons bonne route.**

**252** élèves sont prévus l'année prochaine pour le moment, mais cela changera encore certainement.

L'idée d'une **kermesse** en septembre 2015 est évoquée, à réfléchir avec les parents.

Mme Le Coutour évoque le problème de l'**équithérapie** :

Avec les nouveaux rythmes scolaires et le fait que l'on doit partager les bus avec d'autres écoles (ARVEJ), le temps sur place est extrêmement restreint. Être autonome du point de vue des transports (minibus) permettrait d'arriver sur place plus tôt, éventuellement de manger sur place et d'avoir un temps suffisant pour l'activité.

Mme Le Coutour regrette cette situation parce que l'activité d'équithérapie est extrêmement riche pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Malheureusement, avec les conditions offertes cette année, les objectifs ne sont plus considérés comme atteints. Le projet n'est pour cela pas poursuivi et c'est très dommage.

Réponse de M Nolevaux :

Certains bus partent pour Phalempin dès le matin. Il serait peut-être envisageable, s'il y a de la place, de profiter de ce transport afin d'être tôt sur place.

Mme Le Coutour précise que cela peut être une solution, mais que cela nécessite d'avoir une classe mise à disposition à l'école de la forêt pour effectuer un « vrai » temps de classe le matin. Pour 2015-2016, le projet n'est de toute façon pas reconduit, l'idée est à explorer pour les années suivantes.

**L'équipe pédagogique tient à remercier la Ville de Lille pour son soutien et sa réactivité lors des différentes difficultés rencontrées cette année.**

**Nous remercions M Nolevaux de sa présence lors de ce conseil.**

**Le Conseil d'Ecole prend fin à 19h30.**

Prise de notes pour M Marquet : Mme Le Coutour